

STRATEGIE AGRONOMIQUE

.....des éléments pour vos commandes de produits

LES ORGES DE PRINTEMPS

✓ Le désherbage

Les orges de printemps ont un cycle court et se développent rapidement. Elles étouffent beaucoup d'adventices, mais des graminées telles que ray-grass et folle avoine peuvent fortement les concurrencer.

Sur ray-grass, et en cas de résistance aux « fops », il n'y a pas de solution chimique. D'où l'importance de bien profiter de l'interculture pour réaliser des déchaumages successifs permettant de faire lever puis de détruire les ray-grass avant le semis à l'aide d'un passage de glyphosate.

Sur orge de printemps, c'est la dernière campagne d'utilisation de l'imazamethabenz (ASSERT 300) pourtant bien utile contre folle-avoine. Contre cette adventice, le BAGHERA va devenir la seule solution efficace, mais c'est un « fop », famille très utilisée et susceptible de développer des résistances. Dans les situations où la folle avoine est très présente et là où c'est possible, un faux semis en février permet de diminuer les levées.

⇒ Proposition de produits utilisables

Les antigaminées :

Produits	Dose/ha	Adventices	Coût indicatif €/ha
En pré semis			
AVADEX 480 ou PARNASS C	3 l	folle-avoine, agrostide, pâturins, moyen sur vulpins et ray-grass	40
De 1 à 3 feuilles			
BAGHERA + huile	1 à 1,25 l	folle-avoine, agrostide, vulpins, ray-grass	24 à 30
ILLOXAN CE + huile	0,5 à 0,75 l	folle-avoine, vulpins, ray-grass (0,75 l)	10 à 16
Début à mi-tallage			
BAGHERA + huile	1,5 à 1,75 l	folle-avoine, agrostide, vulpins, moyen sur ray-grass	36 à 42
ILLOXAN CE + huile	1 l	folle-avoine, ray-grass	20 à 22

Les antigaminées et antidiocots au stade 2 à 3 feuilles

Produits	Dose/ha	Efficacité sur les adventices	Coût indicatif €/ha
ASSERT 300 (1)	1,5 à 1,7 l	folle-avoine, moyen sur vulpin et agrostide, nécessite un complément sur dicots	25 à 30
MEGAPLUS SC (1)	3 à 4 l	folle-avoine, agrostide, pâturin commun, vulpin, avec un spectre antidiocotes intéressant	43 à 55
FOXTAR D+	1,5 à 3 l	agrostide, vulpins, pâturins, moyen sur ray-grass (3 feuilles maxi). Nombreuses dicots, moyen sur gaillet et renouées.	16 à 32

(1) Ne pas utiliser si la culture suivante est une betterave.

Les antidiots de 3 feuilles à 2 nœuds

Produits	Dose/ha	Observations	Coût indicatif €/ha
ALLIE	20 à 25 g	Pas d'efficacité sur gaillet. Possible sur chardon jusqu'à la dernière feuille.	12 à 15
ALLIE EXPRESS	40 g	Même spectre que l'ALLIE avec une efficacité sur gaillet. Attendre le premier verticille sur gaillet.	19
ARIANE, BOFIX	2,5 l à 3 l	Efficace sur gaillet et chardons	21 à 27
MAESTRO II	1 à 1,5 l	Irrégulier sur gaillet et pensée	15 à 23
KART	0,6 à 0,9 l	Gaillet, renouées, matricaires peu développées. A n'utiliser que si les températures sont supérieures à 12° C.	11 à 16

✓ Les fongicides

La protection fongicide permet un meilleur remplissage des grains, ce qui influence directement le calibrage. La démarche doit prendre en compte la tolérance aux maladies (sensibilité variétale) dans le raisonnement de son programme fongicide. A noter que les phénomènes de grillures n'ont pas l'incidence qu'ils peuvent avoir sur orge d'hiver.

Un traitement unique peut être suffisant en cas de faible pression maladie en particulier pour les variétés peu sensibles (CELLAR, PEWTER, PRESTIGE). Une triazole associée à une strobilurine vers le stade dernière feuille sera suffisant.

Cependant, l'oïdium est la maladie la plus courante et doit être combattue dès l'apparition des premières tâches, surtout pour les variétés sensibles à cette maladie (ASTORIA, SCARLETT, SEBASTIAN,). Dans ce cas, un anti-oïdium au stade 1^{er} nœud, éventuellement associé à une triazole pour lutter contre la rynchosporiose sera nécessaire.

Les produits à base de prothioconazole donnent de bons résultats sur les maladies de l'orge (helminthosporiose, rynchosporiose et grillures).

⇒ Proposition de programmes fongicides

	1 nœud	2 nœuds	Sortie dernière feuille	Sortie des barbes	Coût indicatif €/ha
Pression faible ou variété peu sensible (CELLAR, PEWTER, PRESTIGE)					
			MADISONPACK 0,3 + 0,075 ou OPERA 0,75 ou ACANTO 0,4 + OPUS 0,3 ou UNIX 0,4 + OPERA 0,4		30 à 40
Pression moyenne à forte ou variété sensible (ASTORIA, SCARLETT, SEBASTIAN)					
Alterner les matières actives entre les 2 applications					
Oïdium précoce	FORTRESS 0,15 ou GARDIAN 0,5		FANDANGO S 0,75 ou OPERA 0,5		38 à 50
Rynchosporiose et oïdium précoce	UNIX 0,25 + OPUS 0,25 ou INPUTPACK 0,3 + 0,3		ou ACANTO 0,3 + OPUS 0,3		42 à 55

✓ Les régulateurs

Comme pour l'orge d'hiver l'éthéphon reste la matière active de base du programme. Tenir compte de la probabilité d'une irrigation après l'épiaison pour évaluer le risque de verse.

Un traitement à base d'éthéphon (ETHEVERSE 0,3 à 0,5 l) au stade dernière feuille étalée, juste avant la sortie des barbes renforce le col de cygne et évite la casse des épis sur variétés sensibles.

⇒ Proposition de programmes

Risque de verse	Programme (dose en l/ha)	Coût indicatif (€/ha)
Très faible PEWTER, PRESTIGE ou sol superficiel, faible végétation	Pas de régulateur	
Moyen CELAR, SEBASTIAN Avec une végétation claire à normale (semis tardif, temps peu poussant)	de 2 noeuds à l'apparition de la dernière feuille : ETHEVERSE 0,3 à 0,5	10
	ou de 1 noeud à l'apparition de la dernière feuille : ARVEST 1,5	18
	ou de 1 à 2 noeuds : TERPAL 1,5	18
Elevé SCARLETT, ASTORIA, ou CELLAR et SEBASTIAN avec une végétation excessive à épi 1 cm	à 1 noeud : MODDUS 0,3 ou MEDAX TOP 0,6 ou de 1 à 2 noeuds : ARVEST 1,25 ou TERPAL 1,5 puis à l'apparition de la dernière feuille jusqu'à sortie des barbes (col de cygne) : ETHEVERSE 0,3	22 à 25

✓ Les insecticides

Pas de protection systématique sur orge de printemps.

Cependant, le cnéphasie (tordeuse des céréales) est le principal insecte à surveiller durant la montaison, et jusqu'à l'épiaison, notamment en bordure de bois ou parcelles abritées.

Dans ce cas, utiliser un insecticide de la famille des pyréthrinoïdes homologué : les DECIS, KARATE ZEON...

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Stocks de produits phyto : profitez de l'hiver pour trier.

Dans le local de stockage de produits phytosanitaires vous ne devez stocker que des produits ayant une AMM valide (Autorisation de Mise sur le Marché). Il s'agit du produit commercial et non seulement de la matière active. Si vous possédez des produits dont l'AMM n'a pas été renouvelée, ils doivent être classés à part et identifiés comme PPNU.

Soyez particulièrement vigilant si vous avez dans votre local des produits qui sont conditionnés dans des emballages métalliques ou des produits commercialisés par une société disparue (Pépro, Rhône-Poulenc,...) ; il y a alors de fortes chances que ces produits n'aient plus d'AMM.

Nous avons publié récemment une liste non exhaustive des produits qui ne posséderont plus d'AMM à la fin de l'année 2006 (cf. Info.pl@ine n°129, du 15 novembre 2006).

D'autre part, toutes les spécialités commerciales contenant de l'**endosulfan** ne seront plus utilisables à compter du 31 mai 2007. Dans bien des situations ces produits ne pourront pas être utilisés avant cette date butoir, ils devront alors être classés comme des PPNU.



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural
Toutes rediffusion et reproduction interdites